



Relevé de conclusions

Conseil de Quartier Goise Champommier
Champclairiot

Mercredi 13 février 2019

Maison de quartier de Goise

56 rue de Massujat -79000 Niort

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Mathieu JACQUEMIN

Co-présidentes : Christine HYPEAU, Conseillère Municipale et co-présidente élue ; Pascale HEURTEAU, co-présidente habitante.

Élus municipaux : Anne Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire ; Dominique SIX, Adjoint au Maire ; Marie-Paule MILLASSEAU, Conseillère Municipale ; Yvonne VACKER, Conseillère Municipale.

Agents municipaux : Mathieu JACQUEMIN (Coordinateur Participation citoyenne).

Membres : Marc BILLARD ; Fabrice CARDIN ; Thierry CLABAUT ; Loïc DUBOISHAMON ; Christine FOUIN ; Jonathan JUBIEN ; Stéphane SENE ; Pascal VEQUE.

Excusés : Claudie CHAMPY ; Christine FAZILLEAU ; Jean-Michel FAZILLEAU ; Christian GOUIN ; Marie-Françoise PRONOST.

Invités : Christian RIGONDAUD et Bernard CONTAUX, Association « Service d'Écriture Publique des Deux-Sèvres »

Public : 8 personnes

Table des matières

Introduction.....	2
Intervention du Service d'Écriture Publique	2
Retour sur les travaux des commissions	3
Commission Cadre de vie	3
Concertation des riverains de Champommier	3
Retours sur les visites sur site effectuées en novembre :	3
Radar pédagogique avenue de Limoges – positionné à l'angle de la rue Georgette Michaud.....	4
Travaux à venir pour la commission :.....	5
Commission Écologie urbaine	5
Commission animation.....	5
Temps d'échanges et questions diverses.....	6

Introduction

Par Madame Christine HYPEAU

Madame HYPEAU salue l'assemblée, remercie les personnes présentes et excuse celles qui ont fait part de leur indisponibilité pour cette réunion.

Elle rappelle que lors du dernier conseil de quartier, les conseillers avaient émis le souhait de permettre un temps de parole en début de conseil à un acteur local œuvrant sur le quartier. Ce temps sera donné ce soir à l'association Service d'Écriture publique des Deux-Sèvres.

Ensuite les commissions feront état de l'avancée de leurs travaux et de leurs réflexions sur les projets 2019.

Intervention du Service d'Écriture Publique

Par Messieurs Christian RIGONDAUD et Bernard CONTAUX

L'association a été créée en 2012 et est opérationnelle depuis 2013. Avec ses bénévoles elle aide depuis le début les habitants ayant un rapport délicat aux démarches administratives et à l'écriture. La structure ne se substitue pas aux acteurs sociaux mais travaille en relais sur certaines situations. L'association emploie une Écrivaine Publique qui, sur rendez-vous et dans le cadre de permanence dans les quartiers, apporte un soutien aux personnes qui l'ont contactée, soit directement, soit par les acteurs sociaux du territoire.

Le service travaille sur les trois quartiers qui bénéficient du dispositif de Politique de la Ville mais plus largement sur l'ensemble de quartiers où ils vont redévelopper prochainement des permanences. Avec l'essor de la dématérialisation des procédures et la numérisation des relations entre les administrations et le public, l'association a mis en place des ateliers « Declic » qui visent, comme le rôle plus spécifique d'écrivain public, à donner de l'autonomie en matière de démarche administrative. Ces ateliers connaissent actuellement une hausse de fréquentation.

Sur le quartier de Goise-Champommier-Champclairot, en convention avec le CCAS, les assistantes sociales pourront prescrire des entretiens avec l'écrivain public dans le cadre de ses permanences. Les modalités sont en cours d'élaboration avec le Centre Socio-Culturel de Champclairot-Champommier pour l'organisation de celles-ci.

Aujourd'hui Monsieur RIGONDAUD et Monsieur CONTAUX souhaitent faire connaître l'activité de l'association aux conseillers de quartier qui sont des relais d'information et peuvent connaître des personnes qui auraient ponctuellement besoin des services de l'association. Mais l'association est aussi en recherche de soutien, et cherche à fédérer de nouveaux habitants notamment sur l'aide aux démarches administratives en ligne, domaine dans lequel tout à chacun peut s'investir.

Les conseillers interrogent les intervenants sur des modalités d'accès aux services. Les intervenants précisent que le Service d'Écriture Publique n'a pas vocation à intervenir à la place des structures existantes, et que néanmoins, l'Écrivaine publique est joignable pour évaluer le niveau de besoin et prendre un rendez-vous le cas échéant.

Madame Christine HYPEAU remercie les intervenants pour leur présentation.

Retour sur les travaux des commissions

Commission Cadre de vie

Par Pascale HEURTEAU – co-présidente habitante.

Madame HEURTEAU présente les travaux des commissions en l'absence de Claudie CHAMPY, référente de la commission.

Concertation des riverains de Champommier

Suite à des accrochages rue de l'Abbé Jacques-Jallet et à des demandes individuelles de changement du sens de circulation et de stationnement faites auprès des services et des élus, les conseillers de quartier ont proposé de porter une consultation des riverains sur ce périmètre situé entre l'avenue de Limoges, la route d'Aiffres, la rue de Brioux et la Rue des Fiefs.

L'objectif est de connaître l'avis des riverains et de construire avec eux des objectifs et des propositions d'évolution des conditions de circulation. Ces résultats seront compilés par le service Proximité et Relations aux citoyens puis partagés avec les conseillers de quartier qui portent le projet afin de convenir des objectifs qui pourront être transmis aux élus et à la direction de l'Espace Public.

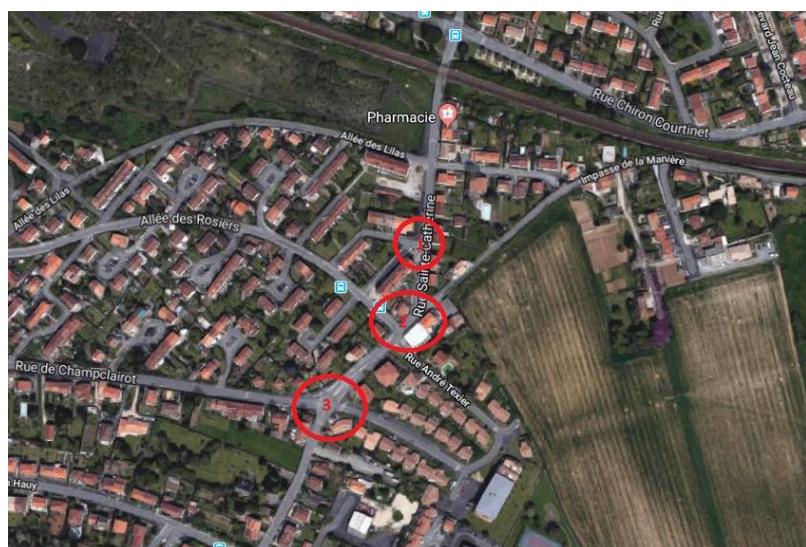
Les questionnaires seront distribués par les conseillers de quartier à partir du 18 mars, les documents pourront être retournés dans la boîte aux lettres du 115 rue de la Perche, ou transmis à un conseiller de quartier. Le service Proximité et relations aux citoyens communiquera un courriel et un numéro de téléphone pour faciliter le retour des réponses.

Retours sur les visites sur site effectuées en novembre :

- **Rue Sainte Catherine.**

Différents points ont été relevés comme posant question. Ils sont liés, en termes d'aménagement, au devenir des lotissements à construire de la Vallée de Bellevue. La ville ne fera pas d'aménagement avant la réalisation de travaux des lotisseurs mais prendra en compte les problématiques évoquées dans les besoins d'aménagement du secteur.

Une présentation du lotissement de la Vallée Bellevue pourrait être proposée à l'ordre du jour du prochain Conseil de quartier en présence des élus et des services (sous réserves de l'avancée du projet).



- **Rue de la Plaine**

Habitants, élus et techniciens ont parcouru la rue de la Plaine, la rue de Réaumur, une partie de la rue de Goise ainsi que de la rue de Romagné afin d'en faire un diagnostic partagé.

Le bureau d'études de la direction de l'Espace public a priorisé les demandes et va présenter aux conseillers de quartier les possibilités qui lui semblent les plus pertinentes pour améliorer les circulations piétonnes et automobiles sur des secteurs clés : rond-point de la Plaine et de Romagné, passage du pont et trottoir sur la rue de Goise.



Les conseillers interrogent sur la question de la vitesse entre les arrêts de bus de la rue de la Plaine, qui avait été relevés par des comptages. Le service Proximité et Relations aux citoyens précise que les services de la direction de l'Espace Public ont priorisé leur intervention sur les points les plus marquants du diagnostic partagé avec les habitants. Ils souhaitent évaluer comment une modification structurelle du rond-point pourrait faire évoluer les comportements des automobilistes sur les autres secteurs.

Radars pédagogiques temporaires - Avenue de Limoges

Suite aux échanges entre conseillers de quartier et élus lors d'une précédente réunion, un radar pédagogique a été mis en place pendant 3 semaines au mois de novembre 2018 à l'angle de la rue Georgette Michaud et de l'Avenue de Limoges. Ce dispositif alertait les automobilistes sur leur vitesse et les comptabilisait.

Les données recueillies permettent de dire qu'il n'y a pas de dépassement de vitesse systématique sur ce secteur. La moyenne de 85% des usagers est en dessous de 45km/h et 95% des personnes circulent à moins de 52km/h. Ces 5% de comportements délictueux sont considérés comme irréductibles et un aménagement n'aurait pas d'effet notable sur ces comportements marginaux.

Travaux à venir pour la commission :

Certains habitants ont émis le souhait d'ajouter un terrain de pétanque sur le Square Germaine Clopeau. Les conseillers de quartier ont proposé de consulter les habitants voisins de cet espace. Des équipements existent déjà sur le quartier, le Centre Socio-culturel qui utilise aussi l'aire de jeux sur les accueils de loisirs, semble disposé à aiguiller et accompagner les personnes ayant fait cette demande sur les aménagements existants. La commission cadre de vie évaluera prochainement si elle souhaite développer ou non ce projet.

La prochaine commission Cadre de vie est fixée au 25 mars.

Commission Écologie urbaine

Le 10ème troc au Jardin qui s'est tenu le 20 octobre dernier. Il a réuni une centaine de participants. Le positionnement sur un samedi qui l'a fait entrer en concurrence avec des événements associatifs plus lourds, sans compter le salon de l'habitat, ce qui n'a pas permis d'avoir l'affluence escomptée. La communication a été perçue comme « timide ». La proposition artistique a été de qualité et les conseillers se sont investis de manière importante. L'organisation a réussi à fédérer plusieurs acteurs associatifs locaux sur la journée et ainsi lancer une nouvelle dynamique.

La commission proposera un événement sur l'après-midi du 29 septembre 2019, la thématique et le contenu qui se rapprochera des éditions plus classique du Troc au Jardin, sera dévoilée prochainement.

Commission Animation.

Cette commission ne s'est pas réunie depuis plus de deux ans faute de projets ou de personnes mobilisées. La co-présidente habitante et certains conseillers souhaitent relancer l'idée d'organiser de petits événements sur le quartier pour favoriser le lien entre voisins.

Deux types d'événements sont en cours d'élaborations :

- un vide-grenier le 19 mai 2019 sur la rue Champommier.
- un barbecue de quartier le 23 juin.

Les élus se félicitent de ces initiatives et souhaitent bonne réussite à ces projets, Monsieur Dominique SIX précise que le quartier est vaste et qu'il serait intéressant pouvoir proposer ces petits événements sur des points différents afin de toucher le plus d'habitants possible.

Temps d'échanges et questions diverses

Rue André Galle

Les habitants qui ont assigné la collectivité devant le tribunal administratif au sujet du permis de lotir accepter pour le projet *La plaine des Ormeaux* prennent la parole pour rappeler leur souhait que le projet soit amendé.

Les élus précisent que le contexte juridique (la saisine du tribunal administratif) ne permet pas de débattre de cette question en conseil de quartier, la procédure engagée doit être respectée.

Cheminement piéton depuis la rue André Galle vers la zone commerciale

Un habitant présente un dossier avec photos sur les difficultés rencontrées par les piétons et les personnes à mobilités réduites pour se rendre sur la zone commerciale attenante.

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire en charge de la voirie prend note des questions posées. Il indique qu'il répondra à ce dossier après avoir consulté les services techniques. A première vue, la demande concerne une voie privée et la ville n'aménage que l'espace public. Ce dernier est pourvu en trottoirs et passages adaptés mais propose un parcours plus long. La ville pourra prendre contact avec le propriétaire de la zone commerciale pour communiquer les questions posées par l'habitant.

Enfouissement des réseaux et travaux des concessionnaires.

Un conseiller fait état des travaux des concessionnaires au niveau de la rue Poisson et de la route d'Aiffres. Le passage surélevé est impacté et pour le moment les travaux suite à l'ouverture de la voie ne semblent pas rendre à l'espace public son état initial. Un autre habitant interpelle sur cette problématique au niveau de la rue de la Perche.

Monsieur Dominique SIX indique que les travaux des concessionnaires sont suivis mais qu'en cette période du mois de février, les finitions des enrobés sont rendus impossibles par la fermeture de la centrale qui le produit. Traditionnellement, les travaux de voirie ne se font pas en hiver, surtout au niveau de leur finition (enrobé, revêtement et peinture) à cause du froid ou de l'humidité. Une alerte sera faite au service de la direction de l'Espace Public.

État des rues et chaussées

Une question d'ordre général est posée sur l'état des rues dans la ville.

Monsieur Dominique SIX explique que la majorité des chaussées ont été construites dans les années 50 et 60, que le développement de l'usage de la voiture individuelle a fait porter un poids certain sur ces infrastructures. De plus les réseaux et leurs concessionnaires se sont aussi développés et les trous dans les voiries ont fragilisé leur état parfois. L'obligation de mise à niveau des canalisations par exemple a été une opération de grande ampleur qui a pu laisser des traces. Le patrimoine routier a longtemps souffert d'un manque de renouvellement, il faudrait pour notre territoire envisager 150 millions d'euros pour le remettre à niveau. Un état des lieux de la voirie de la ville a été fait et ce renouvellement va être entrepris à la mesure de nos moyens et de ceux des collectivités partenaires (Agglomération et Département) qui possèdent elles aussi du patrimoine sur notre territoire.